

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université ABBAS LEHROUR –KHENCHELA-

الإجابة النموذجية لمقياس المصطلحات القانونية مستوى الثالثة ليسانس قانون عام  
المجموعتين أ – ب

1 - la définition des termes juridiques suivants :

- **Les consorts:** personnes qui ont un intérêt commun dans une instance
- Consorts : demandeur, défendeurs.
- **L'intérêt :** constitue le motif derrière l'intente d'une action
- Et le but du mouvement
- Elle doit être juridique, réel, ou éventuel.
- **Compétence territoriale :** compétence d'une juridiction en fonction du lieu ou de la situation géographique du litige( lieu du domicile du défendeur, lieu du siège social d'une société ).

2-la traductions des termes juridiques suivant :

- التماس اعادة النظر ↔ : la rétractation
- الدستور : la constitution
- الصفة : la qualité
- الجلسة: Audience
- المرسوم : Décret
- الاختصاص النوعي ↔ : la compétence d'attribution

3 -les voies de recours on distingue :

- **Les voies de recours ordinaire:** l'opposition, l'appel.
- **Les voies de recours extraordinaires :** le pourvoi en cassation, La tierce opposition , la rétractation.

B.courage/ Abdelli.W